

CMPT 1220		COMPTABILITE FINANCIERE 2				
NIVEAU: LICENCE	CRÉDITS:	5	CLASSE :	1ÈRE ANNÉE	SEMESTRE	S2
VOLUME HORAIRE	42 H	COURS	MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES		EXAMEN FINAL :	70%
	21 H	TD			CONTRÔLE CONTINU:	30%

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires au traitement comptable des charges de personnel, l'enregistrement comptable des opérations stratégiques (Investissement et Financement) et l'initiation aux travaux comptables de fin d'exercice (les écritures de régularisation : Amortissement, Provision, Charges & Produits, Trésorerie).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A la fin de cette formation, les étudiants devraient être en mesure de :

- Traiter comptablement les charges de personnel.
- Enregistrer comptablement des opérations stratégiques (Investissement et Financement).
- Initier aux travaux comptables de fin d'exercice (les écritures de régularisation : Amortissement, Provision, Charges & Produits, Trésorerie).

PRÉ-REQUIS

Comptabilité Financière 1

CONTENU

Chapitre 1 : LES CHARGES DE PERSONNEL

Section 1. Les retenues sur salaire

Section 2. Les charges patronales sur salaires

Section 3. Déclaration et paiement des cotisations sociales et fiscales (salariales et patronales)

Section 4. Comptabilisation

Chapitre 2 : LES IMMOBILISATIONS

Section 1. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Section 2. Les immobilisations financières

Chapitre 3 : LES EMPRUNTS

Section 1. Emprunts obligataires

Section 2. Emprunts bancaires

Chapitre 4 : REGULARISATION DES ACTIFS NON COURANTS : LES AMORTISSEMENTS

Section 1: L'amortissement des immobilisations

Section 2 : La résorption des Autres Actifs Non Courants

Chapitre 5 : REGULARISATION DES AUTRES COMPTES DU BILAN : LES PROVISIONS

Section 1 : Les provisions pour dépréciation d'éléments d'actif

Section 2 : Les provisions pour Risques et Charges

Chapitre 6 : REGULARISATION DES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS Section

1 : Les Charges à payer et les Produits à recevoir

Section 2 : Les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance

Chapitre 7 : REGULARISATION DES COMPTES DE TRESORERIE

Section 1 : Ajustement de la caisse

Section 2 : Etat de rapprochement bancaire